



GEORGE SAND

LES MAÎTRES
SONNEURS

*le bicentenaire de
la naissance
de Maurice SAND*

SAMEDI

IER

DIMANCHE

2 JUILLET



sur LES PAS des
Maîtres Sonneurs

DEUX JOURS SUR LE SENTIER DES MAÎTRES SONNEURS

Samedi : départ de Ste Sévère/Indre (36), 24km sur la journée (2 étapes)

(accueil à 8h30 à La Châtre - départ en bus à 8h45 vers Ste Sévère)

Dimanche : départ de Verneuil sur Igneraie (36), 15km sur la matinée

(accueil à 7h45 à La Châtre - départ en bus à 8h vers Verneuil sur Indre)

Randonnée, déjeuner, encas à l'arrivée et de nombreux ravitaillements animés.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS (NOMBRE LIMITÉ DE PARTICIPANTS)

À L'OFFICE DE TOURISME BERRY GRAND SUD (CHÂTEAUMEILLANT)

02 48 61 39 89 - tourisme.berrygrandsud@cdc-berry-grand-sud.fr

« DEUX JOURS SUR LE SENTIER DES MAÎTRES SONNEURS »

Cette manifestation est organisée par
l'association « *Sur les pas des Maîtres Sonneurs* »

REGLEMENT DE LA RANDONNEE

- **ITINERAIRE**

Cette randonnée s'effectue sur un parcours global d'environ 24km le premier jour et 15km le second. Le rendez-vous est donné, chaque matin, à la halle Huguet, rue des Rouettes, à La Châtre (36) puis un bus conduira les participants aux points de départ.
Le samedi rendez-vous à 8h30, Départ de la randonnée à 9h30 de St Sévère sur Indre, arrivée prévue en fin d'après-midi à La Châtre
Le dimanche rendez-vous à 7h45, départ de la randonnée à 8h45 de Verneuil Sur Indre, arrivée en fin de matinée à La Châtre.

- **ORGANISATION GENERALE ET LOGISTIQUE**

Les participants pourront, s'ils le désirent, prendre un hébergement à leur charge (*campings, chambres d'hôtes...*).

Renseignement auprès de l'Office de Tourisme de La Châtre 02.54.48.22.64 - accueil@pays-george-sand.com - [Choisissez votre hébergement à La Châtre et aux alentours \(pays-george-sand.com\)](http://pays-george-sand.com)

Le tarif d'inscription (*tout compris*) comprend :

Le café-accueil, le déjeuner - *Il est possible de s'inscrire en apportant son propre pique-nique* - les ravitaillements, les animations, le concert, l'encas d'arrivée et surtout la bonne humeur !!!

Les enfants devront être accompagnés d'un adulte responsable. Pour les participants mineurs seuls, une autorisation parentale sera jointe au bulletin d'inscription.

Par mesure de sécurité les chiens ne seront pas admis.

Remise des feuilles de route et tickets repas chaque matin à la halle Huguet de La Châtre.

**Afin de limiter les déchets, chacun devra apporter ses couverts,
assiette et gobelet plastique.**

- **ASSURANCE**

Tous les participants doivent avoir souscrit une assurance Responsabilité Civile Individuelle (R.C.). L'assurance R.C. ne couvre pas les risques liés à la pratique de la marche et pouvant atteindre corporellement le randonneur. L'assurance garantie individuelle accident permet, elle, de couvrir ces risques. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Fédération Française de Randonnée Pédestre ou de votre assureur.

- **PHOTOGRAPHIES**

Les participants devront donner, leur désaccord pour la communication, la diffusion et la publication de photographies prises lors du week-end, sur lesquelles ils pourraient figurer.

- **ENGAGEMENT**

Les bulletins d'engagement individuels accompagnés des règlements (chèques) devront arriver complétés et signés à

l'Office de Tourisme Berry Grand Sud 69 rue de la libération 18370 Chateaufort

En [cliquant ICI](#) ou flashant ce QR code →



Impérativement avant le mardi 27 juin 2023

« DEUX JOURS SUR LE SENTIER DES MAÎTRES SONNEURS »

Samedi 1er et dimanche 2 Juillet 2023

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom Prénom :

Adresse : CP : Ville :

Téléphone : Courriel :

Equipe/club (*le cas échéant*) : Responsable :

N° de licence (*FFR ou UFOLEP*) :

Fédération Cie d'assurance :

Un contrat d'assurance en Responsabilité civile est souscrit par l'association « **Sur les pas des Maîtres Sonneurs** ». Chaque participant certifie être en possession d'un contrat d'assurance RC. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il appartient aux participants de s'assurer personnellement pour les risques dommages corporels.

L'autorisation parentale pour les participants, seuls, de moins de 18 ans est exigée et doit être jointe au présent bulletin.

Par son engagement, le participant autorise l'organisation et les médias à utiliser les photos sur lesquelles il pourra apparaître, ceci dans le cadre de reportage, de promotion de la manifestation et pour parution sur le site internet du club. S'il souhaite s'y opposer il devra le signaler par écrit au départ

Nos amis les chiens ne sont pas admis dans les bus et ils devront être tenus en laisse durant la randonnée.

SIGNATURE

Prestations		Quantités	Tarifs	Total
2 jours avec déjeuner			60€	
2 jours sans déjeuner			24€	
1 jour avec déjeuner	Samedi		30€	
	Dimanche		35€	
1 jour sans déjeuner	Samedi		12€	
	Dimanche		12€	
Déjeuner seul	Samedi		18€	
	Dimanche		23€	
<i>Gratuit pour les moins de 12 ans</i>			TOTAL	

Ce bulletin est à retourner impérativement **avant le mardi 27 juin**

accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de

« Association Sur les pas des Maîtres Sonneurs »

- à l'**Office de Tourisme Berry Grand Sud**
69 rue de la libération - 18370 Châteaumeillant
- ou en flashant ce **QR code**

